

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02572

Numéro SIREN : 752 933 796

Nom ou dénomination : 4 D

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2024 sous le numéro de dépôt 709

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	96 043	87 758	8 284	42 851	34 566	80.67
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	19 740	7 552	12 188	14 009	1 821	13.00
	Installations techniques, matériel et outillage	1 243 710	752 989	490 720	635 894	145 174	22.83
	Autres immobilisations corporelles	271 640	140 238	131 403	185 625	54 222	29.21
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	140 318		140 318	154 338	14 020	9.08
	Total II	1 771 450	988 537	782 913	1 032 717	249 803	24.19
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	87 851		87 851	141 177	53 326	37.77
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	5 088 311	14 689	5 073 622	5 028 654	44 968	0.89
	Autres créances	653 248		653 248	530 412	122 835	23.16
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	12 158	161	11 997	12 032	34	0.29
	Disponibilités	650 191		650 191	218 067	432 124	198.16
	Charges constatées d'avance (3)	49 439		49 439	94 877	45 438	47.89
	Total III	6 541 199	14 850	6 526 349	6 025 220	501 129	8.32
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		8 312 649	1 003 387	7 309 262	7 057 937	251 326	3.56

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

140 318

PI EXPERTS

Certifié conforme

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2023	Exercice N-1 30/06/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 150 013)	150 013	150 027	14	0.01
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation	420 285	420 285		
	Réserves				
	Réserve légale	15 000	15 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	232 315	232 315		
	Report à nouveau	565 838	608 293	42 454	6.98
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	236 177	42 454	193 723	456.31
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	487 952	251 788	236 164	93.79
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	143 813	145 803	1 990	1.36
	Provisions pour charges				
	Total III	143 813	145 803	1 990	1.36
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 641 910	2 158 057	516 148	23.92
	Concours bancaires courants	114 455	153 950	39 495	25.65
	Emprunts et dettes financières diverses	6 555	1 268	5 288	417.01
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 825 072	2 373 151	451 920	19.04
	Dettes fiscales et sociales	1 126 282	836 676	289 607	34.61
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	963 223	1 137 243	174 020	15.30
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	6 677 497	6 660 345	17 152	0.26
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	7 309 262	7 057 937	251 326	3.56

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 593 661

5 018 178

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2023 12			Exercice N-1 30/06/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	215 762		215 762	165 490	50 272	30.38
Production vendue de biens						
Production vendue de services	13 484 752	3 386 548	16 871 300	15 318 013	1 553 287	10.14
Chiffre d'affaires NET	13 700 514	3 386 548	17 087 062	15 483 503	1 603 559	10.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			15 167		15 167	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			96 531	62 873	33 657	53.53
Autres produits			1 218	109	1 109	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			17 199 977	15 546 485	1 653 492	10.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			40 984	35 791	5 194	14.51
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 393 982	1 015 913	378 069	37.21
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			53 326	20 762	74 087	356.85
Autres achats et charges externes *			11 778 373	10 801 159	977 215	9.05
Impôts, taxes et versements assimilés			44 126	82 494	38 367	46.51
Salaires et traitements			2 221 087	1 871 695	349 392	18.67
Charges sociales			1 113 565	1 121 427	7 862	0.70
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			276 280	229 006	47 274	20.64
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			14 689	19 158	4 469	23.33
Dotations aux provisions						
Autres charges			30 599	33 437	2 838	8.49
Total des Charges d'exploitation (II)			16 967 011	15 189 317	1 777 694	11.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			232 966	357 169	124 203	34.77
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/06/2023	30/06/2022	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	879		879	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	879		879	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	34	75	40	53.79
Intérêts et charges assimilées (4)	106 581	95 853	10 729	11.19
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	106 616	95 927	10 689	11.14
2. Résultat financier (V-VI)	105 737	95 927	9 809	10.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	127 229	261 241	134 012	51.30
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	187 358	7 077	180 282	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 000	1 000	27 000	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	145 803	40 900	104 903	256.48
Total VII	361 162	48 977	312 184	637.41
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	73 001	110 257	37 256	33.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	35 399	11 704	23 695	202.46
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	143 813	145 803	1 990	1.36
Total VIII	252 214	267 764	15 551	5.81
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	108 948	218 787	327 735	149.80
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	17 562 018	15 595 463	1 966 555	12.61
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 325 840	15 553 008	1 772 832	11.40
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	236 177	42 454	193 723	456.31

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

345 084 447 990

Désignation de l'entreprise : 4 D

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2

Adresse de l'entreprise 115 Bd de la millière

13011 MARSEILLE

Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 7 5 2 9 3 3 7 9 6 0 0 0 2 7

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 3		N-1 3 0 0 6 2 0 2 2			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
	Frais de développement *	CX		CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	96 043	AG	87 758	8 284	42 851		
	Fonds commercial (1)	AH		AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	Terrains	AN		AO					
	Constructions	AP	19 740	AQ	7 552	12 188	14 009		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 243 710	AS	752 989	490 720	635 894		
	Autres immobilisations corporelles	AT	271 640	AU	140 238	131 403	185 625		
	Immobilisations en cours	AV		AW					
	Avances et acomptes	AX		AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
	Autres participations	CU		CV					
	Créances rattachées à des participations	BB		BC					
Autres titres immobilisés	BD		BE						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF		BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	140 318	BI		140 318	154 338		
	TOTAL (II)	BJ	1 771 450	BK	988 537	782 913	1 032 717		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	87 851	BM		87 851	141 177	
En cours de production de biens		BN		BO					
En cours de production de services		BP		BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR		BS					
Marchandises		BT		BU					
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW					
Créances		BX	5 088 311	BY	14 689	5 073 622	5 028 654		
DIVERS	Autres créances (3)	BZ	653 248	CA		653 248	530 412		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	12 158	CE	161	11 997	12 032		
	Disponibilités	CF	650 191	CG		650 191	218 067		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	49 439	CI		49 439	94 877		
	TOTAL (III)	CJ	6 541 199	CK	14 850	6 526 349	6 025 220		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	8 312 649	IA	1 003 387	7 309 262	7 057 937		
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	140 318	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

Ce girdi Qualtra

Données financières présentées dans ce bilan sont données dans la notice n° 2023

Dossier N° 003211 en Euros

Désignation de l'entreprise : 4 D

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :150 013.....)	DA	150 013		150 027	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	420 285		420 285	
	Réserve légale (3)	DD	15 000		15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	232 315		232 315	
	Report à nouveau	DH	(565 838)		(608 293)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	236 177		42 454	
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)		DL	487 952		251 788
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	143 813		145 803	
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR	143 813		145 803	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 756 365		2 312 007	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 555		1 268	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 825 072		2 373 151	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 126 282		836 676	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	963 223		1 137 243	
Compte régul.	EB					
TOTAL (IV)		EC	6 677 497		6 660 345	
Ecart de conversion passif * (V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	7 309 262		7 057 937	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Ecart de réévaluation libre	ID	420 285		420 285
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 593 661		5 018 178	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			139 934		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4 D						Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	215 762	FB		FC	215 762	165 490
	Production vendue	FD		FE		FF		
	services*	FG	13 484 752	FH	3 386 548	FI	16 871 300	15 318 013
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	13 700 514	FK	3 386 548	FL	17 087 062	15 483 503
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	15 167		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	96 531	62 873	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 218	109	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	17 199 977	15 546 485
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	40 984	35 791
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 393 982	1 015 913
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	53 326	(20 762)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	11 778 373	10 801 159
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	44 126	82 494
	Salaires et traitements*					FY	2 221 087	1 871 695
	Charges sociales (10)					FZ	1 113 565	1 121 427
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	276 280	229 006
			- dotations aux provisions			GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	14 689	19 158
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	30 599	33 437
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 967 011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	232 966	357 169
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	879	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	879	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	34	75
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	106 581	95 853
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	106 616	95 927
2 RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(105 737)	(95 927)
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II - III - IV - V - VI)						GW	127 229	261 241

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 D

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	187 358		7 077
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	28 000		1 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	145 803		40 900
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	361 162		48 977
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	73 001		110 257
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	35 399		11 704
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	143 813		145 803
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	252 214		267 764
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	108 948		(218 787)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	17 562 018		15 595 463
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 325 840		15 553 008
5 BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	236 177		42 454
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	HY			
		IG			
	(3) Dont	HP	345 084		447 990
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	77 373		62 873
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2	9 643		6 866
		A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	16 933		24 314
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	6 490		
		A8			
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		obligatoires	A9	3 153	
		dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		252 214		361 161	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : 4 D

30/06/2023

[illegible]

Dossier N° 003211 en Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 59
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : 4 D										Néant		*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCO	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	94 638	KE		KF	2 310	
CORP	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	19 740	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	1 172 459	KT		KU	45 889
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	3 000	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	197 390	KZ		LA	25 062	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	81 719	LC		LD	8 126	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 474 308	LO		LP	79 077	
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
	Autres participations					8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	133 818	1U		1V	6 500	
	TOTAL IV					LQ	133 818	LR		LS	6 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							0G	1 702 764	0H		0J	87 887
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4		
				par virement de poste à poste 1								
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCO	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		C0		D0		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	905	LW	96 043	IX	96 043	
CORP	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	19 740	MI	19 740
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	9 193	MK	1 209 155	ML	1 209 155
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	3 000	MO	3 000
		Matériel de transport			IV		MP	43 657	MQ	178 795	MR	178 795
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	89 846	MU	89 846
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	52 850	NH	1 500 535	NI	1 500 535	
FIN	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations			I0		0X		0Y		0Z		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	140 318	2G	140 318	
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	140 318	2H	140 318	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		0K	53 755	0L	1 736 895	0M	1 736 895

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 0 0 6 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 4 D

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : 4 D

Néant ☐ ***CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	58 430	PF	30 233	PG	905	PH	87 758
TOTAL I		RK	58 430	RM	30 233	RN	905	RO	87 758
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	5 731	PW	1 821	PX		PY	7 552
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	571 119	QA	190 984	QB	9 114	QC	752 989
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 294	QE	300	QF		QG	1 594
	Matériel de transport	QH	42 838	QI	38 171	QJ	9 489	QK	71 520
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	52 352	QM	14 771	QN		QO	67 123
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	673 335	QV	246 047	QW	18 603	QX	900 779
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	731 765	QP	276 280	QQ	19 508	QR	988 537

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables			DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
			Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements			M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial			RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob incorporelles			N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I			RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains			Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
	TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III			NL					NM							NO	
Total général (I+II+III)			NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NO + NR)			NW			Total général non venant (NS + NT + NU)		NY			Total général non venant (NW - NY)		NZ			

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : 4 D

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	145 803	5W	143 813	5X	145 803	5Y	143 813
	TOTAL II	5Z	145 803	TV	143 813	TW	145 803	TX	143 813
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
O2				O3		O4		O5	
9U				9V		9W		9X	
O6				O7		O8		O9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T	19 158	6U	14 689	6V	19 158	6W	14 689
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	236	6Y		6Z	75	7A	161
TOTAL III		7B	19 393	TY	14 689	TZ	19 232	UA	14 850
TOTAL GÉNÉRAL (I II III)		7C	165 197	UB	158 502	UC	165 036	UD	158 663
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	14 689	UF	19 158			
	- financières		UG	34	UH				
	- exceptionnelles		UJ	143 813	UK	145 803			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : 4 D

30/06/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : 4 D

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	140 318	UV	140 318	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	29 377		29 377						
	Autres créances clients	UX	5 058 934		5 058 934						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie *	UO									
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée *										
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 995		2 995						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 359		3 359						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	337 605		337 605					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	309 288		309 288						
	Charges constatées d'avance	VS	49 439		49 439						
	TOTAUX		VT	5 931 316	VU	5 931 316	VV				
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	115 584		115 584						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 640 781		556 945		1 083 836				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	4 840		4 840						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 825 072		2 825 072						
Personnel et comptes rattachés		8C	155 204		155 204						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	190 665		190 665						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	713 342		713 342						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	67 071		67 071						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 715		1 715						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	963 223		963 223						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	6 677 497	VZ	5 593 661		1 083 836				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 285 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	517 277	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SARL 4 D

**aux membres de l'assemblée générale
115 Boulevard de la Millière
13011 MARSEILLE**

Marseille, lundi 4 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

SARL 4 D - RCS 752 933 796

Exercice clos le 30 juin 2023

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2023, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SARL 4 D, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise énergétique mondiale conjugué à un contexte géopolitique tendu. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont

CERTIFICATION - APPORTS - TRANSFORMATION - FUSION

applicables, sur la période du 01/07/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation de la valeur des créances clients, nous nous sommes assurés, par la mise en œuvre du contrôle par épreuve ainsi que du contrôle de l'apurement, de leur correcte évaluation.
- Le poste Autres créances des produits à recevoir figurant à l'annexe du bilan comptable, n'appelle, après examen et revue analytique, aucune remarque de notre part.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale des associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société.

CERTIFICATION - APPORTS - TRANSFORMATION - FUSION

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de ce audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à

CERTIFICATION - APPORTS - TRANSFORMATION - FUSION

l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 4 décembre 2023

Guillaume Faure-Brac

Commissaire aux Comptes



Guillaume Faure-Brac
Commissaire aux Comptes

Christophe VINOLO

Christophe VINOLO
cvinolo@valent-avocats.fr

Fabien BARNOIN
fb@valent-avocats.fr

Benjamin ROUX
br@valent-avocats.fr

Matthieu BONAMICO
mb@valent-avocats.fr

Caroline RISPOLI

Lucas FAURE
Antoine MATHIEU
Justine OLIVA

Caroline RISPOLI

Caroline RISPOLI
cr@valent-avocats.fr
Salima BAUDRY
sbaudry@valent-avocats.fr
Claire FRANCOIS

Réception sur RDV uniquement

70, boulevard de Strasbourg
70, boulevard de Strasbourg
83000 TOULON

Tél. 04.94.22.13.04
Tél. 04.94.22.13.04

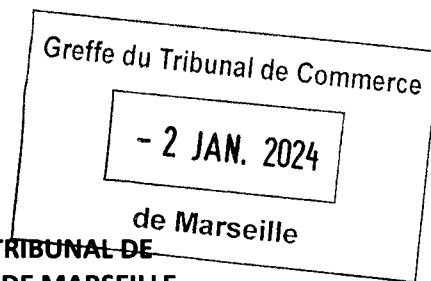
contact@valent-avocats.fr
contact@valent-avocats.fr

04 94 22 13 04

Membre d'une Association Agréée.
Le règlement des honoraires par chèque ou virement
est accepté

N° SIRET : 918 929 993 00015
N° TVA intracommunautaire :
FR36 918929993

PJ



**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE MARSEILLE**
Service RCS
2 Rue Emile Pollak
13006 – MARSEILLE

Toulon, le 22 décembre 2023

Recommandée AR n° : 1A 208 084 3608 5

Nos Réf. : FB/SB
Dossier : 23-00049 4D
Objet : Dépôt des comptes annuels (exercice clos le 30.06.2023)

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver sous ce pli, à la suite de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société 4D du 20 décembre 2023, les documents ci-après pour dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce :

- Proposition d'affectation des résultats, signée et certifiée conforme par le Gérant.
- Bilan, compte de résultat et annexes comptables au 30 juin 2023, signés et certifiés conformes par le Gérant.
- Rapport du commissaire aux comptes.

Je joins à la présente un chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce de MARSEILLE d'un montant de 45,02 euros.

Je vous prie de bien vouloir m'adresser votre récépissé de dépôt et votre facture à mon cabinet.

Je vous remercie d'avance et vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations.

Fabien BARNOIN



4D
A

4 D

Société à Responsabilité Limitée au capital de 150 012,90 euros
Siège Social : 115, Boulevard de la Millière
13011 – MARSEILLE

R.C.S. MARSEILLE 752 933 796

* * *

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2023

APPROBATION DES COMPTES **DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

* * *

L'assemblée générale des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé s'élevant à 236 177 euros, pour la totalité de son montant à l'apurement des pertes antérieures en report à nouveau.

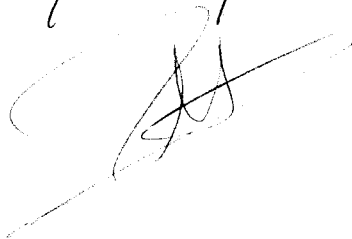
L'assemblée générale constate qu'il est mentionné dans le rapport du gérant sur l'activité et les comptes de la société qu'au titre des trois derniers exercices aucun dividende n'avait été versé.

RESULTAT DU VOTE

Résolution adoptée à l'unanimité.

* * *

certifié conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'A' or 'H' followed by a long horizontal stroke.